

CITER SES SOURCES ET REDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE

Citer les sources qui ont nourri votre travail est important à la fois pour rendre compte de la qualité de ce travail et permettre à ceux qui le lisent d'aller plus loin mais aussi pour respecter le droit d'auteur et éviter tout risque de plagiat.

LE DROIT D'AUTEUR

La [convention de Berne](#) décrit les bases de la protection internationale des œuvres littéraires et artistiques. Elle fonde le droit d'auteur et autorise les citations moyennant le respect de plusieurs conditions. Les deux plus importantes consistent à veiller à respecter une bonne mesure lors des citations et à citer en toutes lettres l'œuvre originale et l'auteur.

Lorsque vous citez une référence mot pour mot dans votre travail, vous devez

- 1) placer l'extrait que vous citez entre guillemets,
- 2) citer en bas de page l'auteur et le titre du document,
- 3) vous en tenir à une citation courte par rapport au texte original et ne pas le reproduire en totalité

Attention !

Toute paraphrase d'un document - c'est à dire la *"formulation différente de l'énoncé original sans altération du contenu"* (Larousse) - constitue un plagiat ou un détournement dès lors qu'aucune citation de l'auteur original n'est faite !

LA BIBLIOGRAPHIE OU LISTE DE RÉFÉRENCES

Il existe plusieurs façons de présenter une liste de références bibliographiques. Des recommandations internationales ou nationales (AFNOR) générales sont disponibles. Elles répondent toutes à quelques grands principes : signaler à la fin de votre travail, pour chaque document :

- l'auteur (quand il est connu),
- le titre,
- le document d'origine si vous citez un chapitre ou un article,
- la date,
- ainsi que les pages

La bibliographie est présentée dans l'ordre alphabétique des noms d'auteurs. Si elle est très longue, elle peut être classée par thèmes ou par catégories de documents. A l'intérieur des rubriques, on retrouve le classement alphabétique par auteurs.

Le style de citation bibliographique peut être différent d'une bibliographie à l'autre. Les exemples utilisés ci-dessous utilisent le style "Sciences Po - École doctorale".

QUELQUES EXEMPLES

Livre imprimé

NOM(S), Prénom(s) auteur(s). Titre de l'ouvrage. Ville de publication : Éditeur. Année de publication. nombre de p. (Collection)

Ebook

NOM(S), Prénom(s) auteur(s). Titre de l'ouvrage. Ville de publication : Éditeur. Année de publication. nombre de p. (Collection). En ligne : <URL> [consulté le jj/mm/aaaa]

- Exemples :

MACHIAVEL. *The Prince*. Cambridge : University Press. 1988. xxxv+152 p. (Cambridge texts in the history of political thought).

FRAISSE, Geneviève. *La raison des femmes*. Paris : Plon. 2017. 296 p. (Hors collection).

En ligne : <https://www-cairn-info.acces-distant.sciencespo.fr/la-raison-des-femmes--9782259024792.htm> [consulté le 1 juillet 2020].

Les chapitres

NOM(S), Prénom(s) auteur(s). « Titre du chapitre ». In Prénom(s), NOM(S) auteur(s). Titre de l'ouvrage. Ville de publication : Éditeur. Année de publication, pagination.

- Exemple :

MOSSUZ-LAVAU, Janine. « Chapitre 7 / Identités, temporalités et politique » In Anne MUXEL (ed.). *Temps et politique : les recompositions de l'identité*. Paris : Presses de Sciences Po. 2016, p. 143-164.

Les articles de revues scientifiques :

NOM(S), Prénom(s) auteur(s). "Titre de l'article", *Titre du périodique*. Date de publication, numérotation du périodique dans la série (ex : volume, n° dans la collection), pagination de la partie. En ligne : <URL ou DOI> [consulté le jj/mm/aaaa]

- Exemple :

MESNARD, Jean. « Pascal et la justice à Port-Royal », *Commentaire*. 2008, vol.121 no 1. p. 163-174. En ligne : <<https://www.cairn.info/revue-commentaire-2008-1-page-163.htm>> [consulté le 1 juillet 2020].

Pour une image, une illustration :

NOM(S), Prénom(s) auteur(s). *Titre de l'ouvrage*. Année de production/réalisation. Type d'image. Dimensions

- Exemple :

Delacroix, Eugène. *La Liberté guidant le peuple*. 1830. Huile sur toile. 260 cm x 325 cm.